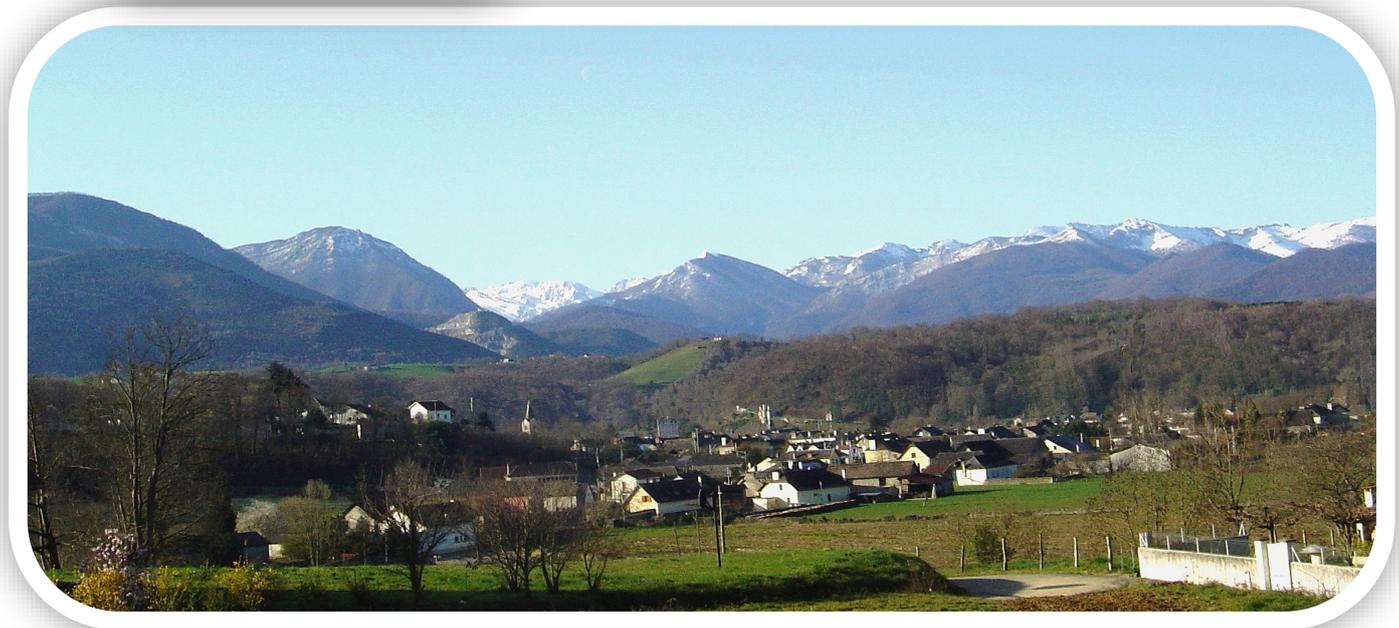


Votre bulletin municipal

N° 46 Décembre 2020



L'EDITO

Les mois passent et les difficultés perdurent. Je pense aux familles meurtries, à tous ceux qui souffrent, aux entreprises en difficulté et à leurs salarié·e·s, à ceux qui sont au chômage, à ceux qui subissent de lourdes pertes financières et sont inquiet·e·s pour la « fin du mois », aux commerçants, aux personnels médicaux en première ligne et confrontés à la détresse et à la mort, aux personnes qui se retrouvent isolées...

Malgré ces difficultés, nos services publics restent actifs. Votre mairie est ouverte, tout comme notre école qui accueille les petit·e·s montaltien·ne·s. Les services de cantine et de garderie sont assurés. Je tiens donc à remercier le personnel enseignant qui assure l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît, ainsi que notre personnel communal, maillon essentiel entre le service public et nos concitoyens, pour la garderie, la cantine, la mairie et l'entretien de notre commune. Je remercie également les élus pour leurs mobilisations pendant cette crise : contact régulier et aide aux personnes vulnérables et isolées, distribution de masques gratuits à chaque enfant dans notre école, informations régulières des montaltien·ne·s sur l'évolution de la situation sur le site web communal, ... Un grand merci également au gérant de notre multiple rural qui a permis à nos administré·e·s d'avoir accès aux services de proximité. Nos associations sont pénalisées elles aussi. Elles sont à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti, toutes les manifestations étant annulées.

Au plan sanitaire, j'espère que le bilan de ce confinement sera positif. Les dernières annonces gouvernementales nous laissent entrevoir la possibilité de passer les fêtes de fin d'année en famille. Malgré cela, il ne faudra pas perdre de vue que plus nous appliquerons les gestes barrières, plus nous sauverons de vies. Il faudra encore beaucoup de temps avant que le vaccin validé par les services de santé nous permette de sortir véritablement de cette crise sanitaire.

Et durant ce confinement, nous constatons, malheureusement, une montée de l'agressivité dans notre société. Même ici, dans notre commune rurale, nous avons connaissance régulièrement de différents conflits, entre voisins entre autres. Mais nous avons eu aussi à faire face à des incivilités répétées. Nos bâtiments communaux ont été visités à plusieurs reprises et nous déplorons des dégradations importantes sur nos espaces publics. Nous avons bon espoir que les enquêtes de la gendarmerie aboutissent afin que les auteurs de ces actes gratuits soient identifiés et traduits devant la justice.

Dans ces turbulences actuelles et avec les difficultés qui sont les siennes, la Municipalité poursuit son programme d'investissement. L'avancée des différents projets vous est présentée dans les pages intérieures de ce bulletin.

Pour terminer mes propos, je vous demande de garder l'espoir pour que ces fêtes de fin d'année soient belles et apaisantes.

Le Maire, Alain CAPERET



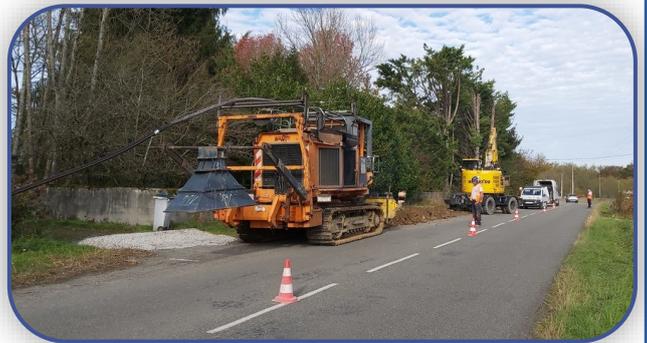
Travaux d'assainissement au domaine Saint-Georges

Depuis 2015, le Service d'Eau et d'Assainissement de la Communauté de communes du Pays de Nay a entrepris de gros travaux, afin de desservir le pôle du domaine Saint-Georges en assainissement collectif et de renforcer les conduites d'eau potable. Ces travaux ont débuté en 2018 par la traversée sous la voie SNCF, exécutée par la pose d'un fourreau en acier de 325 mm de diamètre. Les frais SNCF furent optimisés et divisés par 4 grâce à l'anticipation du Service Eau et Assainissement auprès de la Direction des grands projets SNCF en 2016, puisque le chantier a été réalisé lors du renouvellement des voies SNCF. Cette fin d'année, des travaux de renouvellement et de renforcement des conduites d'eau potable en amont et en aval de la voie ferrée viennent d'être réalisés.



Mais le gros du chantier, attribué à l'entreprise SNATP, concernait la mise en place d'un poste de relevage et d'une canalisation de refoulement sur 850 mètres, afin d'amener les eaux usées jusqu'au-dessus de la station d'épuration. Les tranchées et la pose de la canalisation ont été exécutées en une seule journée grâce à l'utilisation d'une trancheuse, aussi impressionnante qu'efficace, réduisant les désagréments des usagers de la route départementale.

Le coût global de l'opération s'élève aux environs de 180 000 €. Il comprend les frais d'études SNCF débutées en 2015, les frais d'études géotechniques, les frais géo radar selon les normes SNCF, la limitation de vitesse des trains et le suivi des travaux, la pose du poste de relevage et le creusement du refoulement avec la trancheuse ainsi que la pose et le maillage des conduites d'eau potable.



Ces travaux ont permis à la Maison d'Enfants à Caractère Social Domaine Saint - Georges et au bailleur social Soliha, propriétaire de l'immeuble comprenant 13 logements sociaux, d'entreprendre la construction et la réhabilitation des bâtiments, travaux qui n'auraient pu être réalisés sans le raccordement à l'assainissement.

Immeuble en cours de rénovation



L'école Léonce Peyregne

Depuis plusieurs années, les élèves de l'école rencontrent des auteurs et des illustrateurs grâce au salon de littérature Frisson à Bordères. Ce projet permet de donner du sens et de l'intérêt pour les lectures et le travail de classe car il y a une finalité. Ces rencontres sont motrices pour continuer le travail autour des albums tout au long de l'année.



Les élèves de maternelle ont reçu la visite de Ghislaine Roman jeudi 15 octobre. Cette intervention a permis un échange par un jeu de questions-réponses selon le modèle d'écriture de l'album « Le livre des peut-être, des si et des pourquoi ». Ghislaine Roman a montré aux enfants une maquette d'album. Le prochain album qui sera étudié en classe est « Ouf ! » et parle de l'histoire d'un chêne. A la fin de la séance, les élèves de la classe de CM ont pu montrer à Ghislaine Roman le court-métrage qu'ils avaient monté à partir de l'album « Ouf ! » lorsqu'ils étaient en classe de GS CP.

Les élèves de CP,CE1,CE2 ont reçu Quitterie Laborde, qui leur a permis de réaliser une illustration de couverture d'album, à partir de l'album « Musette Souricette ». Les différentes productions des élèves seront terminées en classe puis transmises à l'illustratrice. Cette dernière nous a également fait découvrir les différents artistes dont elle s'est inspirée pour son œuvre.

Les élèves de CM ont travaillé sur les bandes dessinées de Régis Hautière (La guerre des Lulus, Abelard,...). L'auteur leur a expliqué son travail : l'écriture de scénarios, il leur a montré des exemples de couvertures ou de pages d'albums qui avaient dû être retravaillées pour être publiées en collaboration avec l'illustrateur, il leur a présenté des livres qui seront bientôt publiés...



A la cantine...

Comme annoncé en conseil d'école, un outil pédagogique a trouvé sa place à la cantine afin de sensibiliser nos enfants au bruit, et apporter une solution aux agents communaux en poste. L'appareil présente plusieurs niveaux de détection du bruit et une « sirène » dont le volume est variable. L'appareil est donc réglable en tous points. Les agents peuvent aussi choisir de ne pas l'allumer si cela n'est pas nécessaire.

Ce feu tricolore doit permettre à tous de vivre le moment de détente et de partage que représente le repas, dans de bonnes conditions.



La cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 a eu lieu mercredi 11 novembre à 11h30, au Monument aux morts, en comité restreint pour respecter les consignes gouvernementales. Après les lectures du discours de Madame Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, et de la liste des « Morts pour la France », une gerbe a été déposée en leur honneur, puis la Marseillaise a été entonnée.

La présence de public, et notamment des enfants de la commune, n'était pas autorisée. Regrettant de ne pouvoir y assister, les élèves de l'école Léonce Peyregne ont malgré tout participé en confectionnant chacun une cocarde érigée en fleur. Les enfants ont ainsi travaillé sur les valeurs de la République et le devoir de mémoire.

La municipalité a salué l'initiative des enseignantes et c'est ainsi que trois bouquets, représentant les trois classes de l'école, ont accompagné Monsieur le Maire et les anciens combattants lors de cette cérémonie.



Vie municipale



Créée en 2001 par le ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. En tant qu'élu local, il peut mener des actions de proximité efficaces.

Patrice Huy, conseiller municipal, s'est porté volontaire pour assurer cette mission.

Les correspondants défense agissent en tant que relais pour informer sur le parcours citoyen, sur l'engagement dans l'armée active, sur le volontariat, sur la réserve militaire, et bien d'autres activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense.

Les correspondants défense ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. L'enseignement de défense, première étape du parcours citoyen, est étroitement lié à l'histoire de notre pays, et notamment aux conflits contemporains. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Retrouvez dès maintenant votre rubrique : *correspondant défense*, sur notre site internet et bientôt sur notre application mobile...



Recensement de la population

Compte tenu du contexte sanitaire, l'enquête de recensement de la population prévu en janvier 2021 est reportée en 2022.



Registre nominatif communal en faveur des personnes isolées ou vulnérables



Personne vulnérable,
Ne restez pas isolée,

SIGNALEZ-VOUS !

Depuis quelques mois, le registre nominatif communal est ouvert au profit des personnes âgées et des personnes handicapées, isolées ou vulnérables, en cas de risques exceptionnels (canicule, épidémie, inondation,...).

La finalité est de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement, sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence (organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires).

L'inscription sur ce registre doit résulter d'une démarche volontaire. Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour bénéficier de ce service.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.montaut64.fr et auprès du secrétariat de la Mairie (05.59.71.93.57)

Une mutuelle pour tous

Le projet faisait partie de notre journal de campagne : « réfléchir à la mise en place d'une mutuelle santé ». L'objectif de cette proposition est que chaque habitant de la commune puisse bénéficier d'une complémentaire santé. Etre bien remboursé lors des dépenses médicales est une préoccupation majeure. Pourtant, parmi nous, certains ont une couverture santé minimum voire inexistante pour des raisons financières, ou estiment payer trop cher... La Municipalité, et notamment la commission Solidarité, a pris contact avec deux agences :



et



Ce début d'année, nous mettrons à disposition la salle des associations pour que ces deux organismes puissent vous recevoir, permettre l'étude de votre situation et vous faire bénéficier d'une complémentaire santé satisfaisante. La rencontre de ces professionnels est primordiale car l'offre reste individualisée, fonction de la situation de chacun.

Vous trouverez sur le document ci-joint les coordonnées des conseillers à contacter. Les entretiens peuvent également être réalisées à domicile.

L'offre est accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge. Enfin, quelle que soit l'agence que vous choisirez, vous bénéficierez d'un accompagnement de proximité par des conseillers disponibles et attentifs à vos besoins.

Pour toute question ou information, contactez le secrétariat de la Mairie au 05.59.71.97.53 ou envoyez un mail à mairie.montaut@orange.fr



Noël dans la commune

Dans le contexte sanitaire actuel, nous avons souhaité consacrer une page aux préparatifs de Noël dans notre village. L'objectif est de nous redonner du baume au cœur et malgré tout, de vivre les fêtes de fin d'année le plus sereinement possible.

L'annulation du traditionnel repas des aînés est une des conséquences de l'épidémie. Cependant, nous ne les oublions pas et la Municipalité distribuera prochainement un coffret cadeau aux personnes âgées de plus de 80 ans.



Comme chaque année, un sapin de Noël a été installé à côté de l'église par nos agents techniques. Il devait être décoré par les enfants de l'école mais la pluie en a décidé autrement. Lors d'une éclaircie, tous les ornements fabriqués trouveront finalement leur place...

Les élèves ont beaucoup travaillé pour confectionner les décorations. Ils ont amené du houx, de la peinture, des objets décoratifs, des bouchons, des cintres, des marrons, des guirlandes, et bien d'autres matériaux fort utiles... Grâce aux enseignantes et aux agents de l'école, tous les objets ont pris forme (photos ci-contre). L'école a aujourd'hui un air de fête.



Merci à tous et félicitations pour le joli travail accompli.



Un repas de Noël sera servi aux enfants inscrits à la cantine le jeudi 17 décembre. Les vacances scolaires débuteront le samedi 19 décembre. Comme tous les ans, la Mairie offrira un goûter de Noël aux enfants de l'école le vendredi après-midi et chacun recevra un cadeau.



*Le conseil municipal
souhaite à toutes et tous de
bonnes fêtes de fin année.*



Le Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS, ou plan communal de sauvegarde, est un outil utile au Maire dans son rôle d'acteur principal de la gestion d'un évènement de sécurité civile.

Son élaboration doit donc dépasser l'obligation réglementaire, pour développer une véritable culture de la sécurité civile dans la commune.

Le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Voici les types de risques identifiés sur la commune de Montaut :

- Risque inondation (crues, débordements...)
- Risque sismique
- Risque feu de forêts
- Risque cavité souterraine
- Risque ligne SNCF (déraillement et transport de produits toxiques)
- Risque sanitaire (canicule, grand froid, épidémies et épizooties)

Il nous faut les localiser sur le territoire et recenser les enjeux, recenser également les moyens disponibles : moyens humains, moyens techniques, hébergement d'urgence,... et « découper » la commune en secteurs, pour optimiser le temps de diffusion d'alerte à la population (pour ce faire, seront réalisées des fiches missions répondant à la question « qui fait quoi et comment »)

Nous sommes actuellement en phase d'études préliminaires, accompagnés par Anaïs BOUTIN ingénieure au syndicat mixte du gave de Pau (risques et préventions).

A l'avenir, nous souhaitons associer les compétences des citoyennes et citoyens de Montaut désireux de s'engager dans la finalisation du PCS pour le rendre opérationnel.

Lots d'affouage

Dès que le confinement sera levé, des lots de bois de chauffage seront mis à disposition des habitants de la commune exclusivement.

En vous inscrivant au secrétariat de Mairie dès le 4 janvier 2021, vous pourrez consulter le plan de situation des lots, leur composition par essence forestière, leur volume estimé et la somme à déboursier.

Ces lots seront vendus par tirage au sort le 15 janvier 2021 à 18h à la salle des associations. Un règlement d'exploitation vous sera alors délivré.



La contribution communale versée au SDIS

On les voit passer, gyrophares allumés et deux-tons tonitruants, quelle que soit l'heure, de jour comme de nuit, pour se porter au secours d'une victime, lutter contre les feux, protéger contre les inondations, les catastrophes naturelles...

Savez-vous que la commune verse tous les ans une somme destinée à alimenter le budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ?

En effet, la commune a à sa charge le paiement d'une contribution obligatoire, due au titre de la participation au fonctionnement du SDIS. Cette contribution est calculée en fonction de la population de la commune et du potentiel fiscal par habitant. En 2020, **16 193 euros ont été versés**.

Les recettes issues des participations communales mais aussi départementales et provenant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, permettent d'entretenir et de renouveler les infrastructures de secours, le parc immobilier, les équipements en matériels et engins, en habillement, en logiciels, matériels informatiques et de transmission... En 2019, le budget du SDIS 64 était de 58 millions en fonctionnement et de 24 millions en investissement.



Le service Départemental
situé à Pau.



Bientôt une nouvelle aire de jeux !

Le projet d'aménagement de l'espace dédié aux jeux, depuis le parking de la gare jusqu'au verger partagé, a été présenté en commission éducation le vendredi 27 novembre.

Tout début 2021, l'espace pour les tout petits sera installé, suivra l'aménagement de toute la zone en n'oubliant personne : les enfants plus grands, les jeunes et les seniors !



Accueil de loisirs Pinocchio

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, le SIVU Pinocchio a suivi deux thèmes. Le premier était Halloween : les enfants ont pu se déguiser et participer à de nombreux jeux au sein de l'école de Montaut. Le deuxième thème était l'automne. Par exemple, après une sortie en forêt dans les bois de notre commune, les enfants ont pu ramener des châtaignes, des champignons et ramasser des feuilles pour de futures activités. Les « petits pinoccios » ont pu faire du poney à la ferme Couhet lors d'une journée où ils ont été très bien encadrés. Il y avait 17 montaltien·e·s ce jour-là et 12 enfants par jour en moyenne sur toutes les vacances.



Pendant les derniers mercredis, le centre s'est adapté aux contraintes du protocole sanitaire. Il est vrai que les locaux à disposition ont permis de rendre cette tâche plus facile. En effet, pendant que deux groupes étaient à la salle polyvalente pour faire du sport ou d'autres activités, deux autres groupes occupaient l'école.

L'année 2020 n'aura pas vu une baisse de la fréquentation du centre de loisirs. La première vague de la COVID aura un peu pénalisé le budget car le centre était fermé et les recettes ont donc été en baisse mais les solutions de l'équipe d'animation et les effectifs de fin d'année auront permis de combler ce manque. Vous pouvez toujours inscrire vos enfants par mail (alsh.pinocchio@laposte.net), par téléphone (06.44.80.67.76) ou les jours d'ouverture directement au centre.

« Mot d'une minorité »

Puisque la réglementation en vigueur, pour les communes de 1000 habitants et plus, nous permet d'avoir un encart dans le bulletin municipal, nous allons user de ce droit.

Mes collègues Nadine Bonnasse Gahot, Didier Bêlardy Escures et moi-même portons désormais l'étiquette d'« opposition » ou de « minorité ».

Nous sommes, malgré cela, conscients de la responsabilité qui est la nôtre et restons en place afin de représenter les 47 % des électeurs qui nous ont fait confiance. Merci à eux ainsi qu'à l'équipe qui m'a suivie et a soutenu nos idées avec force et enthousiasme.

Il n'est pas question pour nous de nous opposer systématiquement aux propositions du maire en place. Nous connaissons et aimons notre village et ne ferons aucun barrage au bon fonctionnement des affaires de la commune qui seront portées à notre connaissance lors des conseils municipaux.

Montaut est notre village et en cette période difficile, il est plus que jamais important de préserver notre qualité de vie ainsi que les liens qui peuvent nous unir.

En tant que conseillers municipaux, nous restons à la disposition de ceux qui le souhaitent .

Claudie JOUANDOU LEDIN

Vie associative

Yoga

Ce deuxième confinement a contraint la fermeture des salles de sport, des studios de Yoga et des salles associatives. Afin de pouvoir sauver mon activité, et de continuer à pratiquer et aussi à maintenir ce lien, si important pour notre santé, on s'adapte à cette nouvelle situation en vous proposant de nous rejoindre via une application en ligne.

Nous continuons ENSEMBLE cette belle pratique pour notre bien-être physique et psychique.

Séance de HATHA FLOW YOGA débutant et intermédiaire

Séance de Pré et Post Natal (Méthode de Gasquet)

Séance collectif et possibilité de séance privé en ligne ou à domicile

Prochain Atelier Yoga-Méditation Olfactive, le 06/12/2020

Prochain WE Yoga au Domaine des Deux Clos - 25/26/27 Février 2021

Possibilité de cartes cadeaux pour un joli cadeau original !

N'hésitez pas à me contacter au 06.60.45.37.06 à visiter mes Pages Facebook/Instagram - site internet : www.infinity-yoga-64.webnode.fr

Au plaisir de vous rencontrer - Elisabeth Doidy - INFINITY YOGA 64



Suite à cette crise sanitaire, le comité des fêtes de Montaut espère vous revoir bientôt pour partager des moments conviviaux lors de nos traditionnelles fêtes d'été.

Prenez soin de vous et de vos familles en attendant de festoyer ensemble.

Le comité des fêtes.

Le Rayon de Soleil

Nous avons passé une année blanche. Pas de sorties, pas de voyage, pas de loto.

L'année 2021 sera, je l'espère, moins contraignante pour tous. Pour l'instant, personne ne peut le prédire sérieusement. Évidemment l'assemblée générale, n'est pas encore programmée et il m'étonnerait fort que nous puissions la faire en janvier. Dans tous les cas, vous serez prévenus en temps utile.

En attendant, je vous souhaite de passer malgré tout de bonnes fêtes de fin d'année en respectant bien les consignes sanitaires.

Christian Labes

Groupe de lutte contre le frelon asiatique

Les faits :

- Une campagne de piégeage inachevée pour cause de virus et de confinement.
- Une « explosion » de nids d'été dans les grands arbres nécessitant une destruction professionnelle.
- Une équipe amputée : Olivier Ledin et Philippe Da Silva ne souhaitant plus continuer. Merci pour leur investissement.

Parce que nous souhaitons continuer et renforcer la lutte contre ce « prédateur », une nouvelle équipe va se mettre en place et proposer une autre organisation. Nous vous révélerons les contours et les modalités d'action en janvier 2021.

Les Piégeurs : Guillaume DUQUET - Jean Michel JOUANDOU – Jean Louis LABORDE – Nicolas LHOSPICE - Gilles PERSILLO - André VINAS
Nicolas LHOSPICE interviendra en tant que « destructeur local et agréé ».

Celles et ceux qui désirent s'investir dans cette lutte sont les bienvenus. Merci de prendre contact avec les membres en exercice.



Montaut Marche

Perturbation, interruption, pas de sortie le jeudi après midi. Attendons patiemment la fin des interdictions, le retour des possibilités... et prenons soin de nous.

Promeneuses, promeneurs qui empruntez les itinéraires communaux non balisés, sachez, que leur ouverture et entretien sont réalisés par les bénévoles du groupe de marche local... Si vous souhaitez la pérennisation de ces chemins ainsi que la création de nouveaux circuits, votre participation est utile.

Rendez vous le mercredi matin à 9h, place de l'Eglise, munis des outils nécessaires. Nous vous espérons nombreux à nos côtés... dès le début de la nouvelle année.

Meilleurs vœux pédestres.

André Vinas

Montaut Demain

Bonjour à toutes et tous,

Ça y est c'est parti! Le vote est ouvert pour les projets candidats au budget participatif 64!

L'Association Montaut Demain propose de créer **un four à bois participatif** :

Ce four à bois constituera un point d'animation supplémentaire dans le village. L'objectif est de créer un lieu utilitaire et festif autour d'une activité traditionnelle. Il permettra de réaliser des fêtes du pain et de rassembler ainsi le village autour de ces événements conviviaux.

Il s'agit d'un projet solidaire au sens où l'Association espère rassembler toutes les générations de citoyens : les jeunes des écoles pour un projet pédagogique, les adolescents (ateliers de fabrication), les citoyens du village qui seront acteurs de la construction via un chantier participatif et les anciens, à qui cela rappellera une activité qui se pratiquait dans chaque ferme. De ce fait, le projet a clairement une vocation éducative et culturelle et contribuera au développement territorial.

Ce four à bois s'inscrit aussi dans le cadre d'une transition, d'un modèle fortement dépendant d'approvisionnements extérieurs vers un modèle plus résilient et autonome (circuits courts avec des céréales bios).

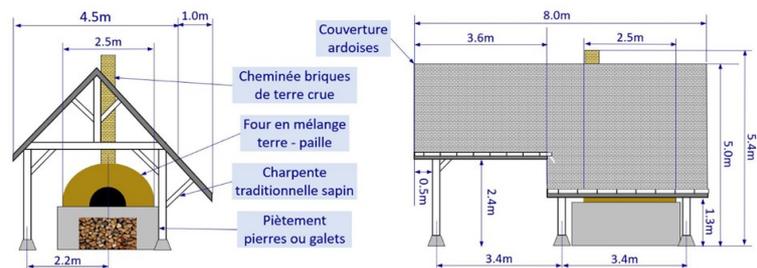
Par ailleurs, le four à bois, implanté dans le verger partagé de l'Association sera ouvert à tous: associations, écoles ou particuliers pour cuire pains ou pizzas. Il renforcera l'intérêt pour ce verger et créera plus de liens dans le village.

Il nous tient à cœur de réaliser ce projet. Aussi nous comptons sur vos votes pour le soutenir. Activez vos réseaux et relayez l'information.

Merci d'avance pour votre soutien.

Olivier RIDET, président de l'Association Montaut Demain

CONSTRUCTION D'UN FOUR A BOIS PARTICIPATIF



- LE BUT**
- ✓ Organiser une fête annuelle du pain
 - ✓ Prêter le four à des particuliers pour des fêtes privées
 - ✓ Proposer le four à des artisans boulangers
 - ✓ Créer une animation dans le village et valoriser le verger partagé

CANDIDATURE BUDGET PARTICIPATIF - 06-10-2020

AU VERGER PARTAGE DE L'ASSOCIATION

Terrain mis à disposition par la mairie



- LES AVANTAGES**
- ✓ Près du centre village
 - ✓ Parkings à proximité
 - ✓ Four pédagogique pour l'école voisine
 - ✓ Valoriser le verger partagé

CANDIDATURE BUDGET PARTICIPATIF - 06-10-2020



Rendez-vous sur le site budgetparticipatif64.fr et votez pour ce projet avant le 4 janvier 2021

Montaut Hand-Ball



Le Hand à Montaut subit la Pandémie mais ne reste pas inactif. L'Equipe dirigeante étoffée a travaillé à l'intersaison pour donner une nouvelle impulsion à ses équipes qui avaient pris de plein fouet les conséquences du confinement du printemps et qui les avait privées des phases finales que tout le monde attendait.

Peu importe, de nouveaux joueurs, des plus jeunes aux plus « vieux », sont venus renforcer cet été l'existence des équipes engagées ; les premières rencontres se sont déroulées dans les meilleures conditions avec motivation et envie. Patatras, la reprise du virus a stoppé provisoirement l'engouement affiché par le Club pour quelques semaines ou mois... mais des signes au quotidien encourageant à penser que la machine est bien huilée et qu'elle se remettra en marche sans soucis dès que le feu vert sera donné par les instances décisionnaires.

Comme chaque année, l'équipe dirigeante a œuvré dans la continuité pour rassurer partenaires et sponsors qu'elle remercie ici chaleureusement ; en effet, leur confiance a permis de réaliser le calendrier traditionnel que supporters, amis et sympathisants pourront accrocher au mur de la « cuisine » : dès que possible, joueurs, joueuses et dirigeants vous rendront visite pour vous le proposer comme chaque année. Vous pouvez également vous rapprocher du Club pour vous le procurer à partir de mi-décembre.

Le MHB survivra aux contraintes sanitaires et vous souhaite à tous une bonne santé, de conserver le moral par ces temps difficiles, des fêtes de fin d'année au mieux pour tout le monde et vous promet que les sportifs de Montaut sont prêts à fouler le parquet de la salle municipale pour vous faire vivre de beaux après-midi avec les jeunes et des débuts de soirées conviviaux avec les séniors filles et garçons.

A bientôt et prenez soin de vous.

Le Bureau



La relève du Montaut Handball



Informations utiles



⇒ **Mairie** : secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h

Téléphone : 05.59.71.93.57

Mail : mairie.montaut@orange.fr et site internet www.montaut64.fr

⇒ **Quelques services de la Communauté de Communes du Pays de Nay :**

* Espace de Vie Sociale : ouvert du lundi au vendredi de 8h45-12h15 / 13h30-17h

Téléphone : 05.59.61.11.82 (choix1) ou socialjeunesse@paysdenay.fr

Adresse : Chemin des coteaux 64800 Nay

* Transport à la demande : le numéro de le centrale de réservation régionale du «Petit Bus» a changé. Pour tout renseignement et/ou réservation, il faut désormais appeler le **09.70.87.08.70** (appel non surtaxé) du lundi au samedi de 8h à 19h (hors jours fériés). Un service ouvert à tous : enfants, jeunes, adultes, PMR.

* Portage de repas : dossiers d'inscription à retirer à la mairie ou à l'Espace de vie sociale et à renvoyer à la Communauté de Communes.

* Service déchets : le développement du compostage individuel fait partie des priorités nationales du plan de prévention des déchets. La CCPN a choisi de mettre en place une opération de compostage individuel en proposant aux habitants l'achat de composteurs (deux modèles sont proposés). Si vous êtes intéressé par l'achat d'un composteur, vous pouvez contacter le service déchets au 05.59.61.11.82.

⇒ **Maison de Services au Public :**

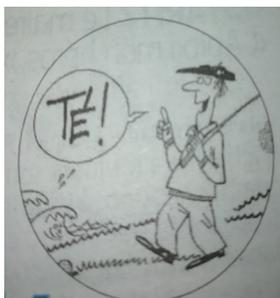
ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

8 Cours Pasteur 64800 NAY - 05.59.13.02.70 ou msap@mairienay.fr

Retrouvez l'essentiel de ces informations
sur notre site

www.montaut64.fr

Joyeuses
Fêtes



Nouvelle rubrique « Le piéton »

Le « piéton » a apprécié la musique des sécateurs, des débroussailleuses et des râteaux à feuilles mortes débarrassant murets et trottoirs, délivrant ainsi la voie publique. Par contre, quelle amertume à la vue des poussettes et des autres piétons obligés d'emprunter la chaussée..... des « ventouses » station-

nement sur les trottoirs... Ressaisissez vous . Soyez citoyens. La maréchaussée s'impatiente.... A vos responsabilités.

Participez vous-aussi à cette rubrique et communiquez vos remarques auprès de la Mairie. Nous les publierons dans le prochain bulletin municipal.